



Mai 1999

LA LETTRE DES A.N.S.

TROISIÈME MANIFESTE

Lille : à la recherche des cohérences entre sport et société

Les Assises Nationales du Sport, mouvement pluraliste, indépendant, ouvert sans ostracisme à tous courants et militants des activités physiques et sportives (donc, à ce titre, atypique, inclassable et pourtant reconnaissable et reconnu) ont tenu leur troisième rassemblement à Lille les 12, 13, 14 Novembre 1998.

Elles ont réuni près de 600 participants : dirigeants du mouvement sportif (fédérations, ligues, CROS, CDOS, clubs) responsables d'OMS ou de collectivités locales, éducateurs, enseignants d'EPS, universitaires, sociologues, philosophes, médecins, journalistes.

A partir du thème général "Sport et Société : quelle cohérence ?", les débats, exposés et témoignages ont fait l'objet en 3 jours de : 12 ateliers, 21 carrefours, 5 tables rondes ou séances plénières auxquelles ont participé Marie-George BUFFET (Ministre Jeunesse et Sports) Michel DELEBARRE (Conseil Régional Nord-Pas de Calais) Aimé JACQUET (D.T.N.-Football) Roger BAMBUCK (ancien Ministre) Denis MASSEGLIA (CNOSF), Philippe LAMBLIN (Président de la Fédération Française d'Athlétisme) Wladimir ANDREFF (économiste) Jean-Paul CALLEDE et Catherine LOUVEAU (sociologues) Yves VARGAS (philosophe) Pierre ARNAUD (historien) Xavier ALLOUIS et Jean-Jacques BOZONNET (journalistes) et Pierre COLLOMB (professeur d'économie à l'Université de Nice et Vice-Président de la Fédération Française de Basket).

Après étude et réflexion sur tous ces travaux, le comité de pilotage des ANS a rédigé le 3^e manifeste depuis la création du mouvement.

* Rappelant les alertes déjà formulées lors des rassemblements de MONTPELLIER (1991) et STRASBOURG (1994) il est constaté que le sport, hier simplement menacé, est aujourd'hui atteint de plein fouet par de véritables agressions externes et déviances internes (argent, dopage, violence, corruption) qui rongent ses vertus fondamentales.

Cette situation, qui place la culture sportive en réel danger, appelle à une mobilisation de tous ses acteurs, de ses institutions, de son environnement et de l'Etat.

.../...

.../...

* Les Assises de Lille ont traduit une volonté d'un public homogène, bien que divers, formé de ceux et de celles qui ont un rapport non commercial avec le sport, et qui se placent dans une approche transversale de la réalité, pour exprimer ces trois idées-force :

- Comprendre l'évolution du sport, l'appréhender, ne pas se laisser entraîner par ses conséquences et ses exigences, ne pas céder aux débordements de la puissance économique, soutenue et relayée par la puissance médiatique, qui s'entendent l'une et l'autre pour adapter le sport spectacle à leurs intérêts.
- Développer les facteurs garantissant la cohésion entre les différentes formes de culture sportive, prenant en compte tous les genres et toutes les pratiques physiques et sportives (haute performance, sport pour tous, sport loisir ou de santé) sans les opposer.
- Repérer les incohérences du système pour rechercher au contraire plus de cohérence entre sport marchand et sport non marchand, entre EPS, sport scolaire et pratiques extra-scolaires, entre responsabilités indispensables des bénévoles et missions confiées à des cadres salariés, entre la spécificité et l'identité d'un sport national et le phénomène de mondialisation, sans ignorer les nouvelles règles, aujourd'hui commerciales, mais qui auront une incidence sportive, fixées par l'Europe, ceci pour construire une cohérence.

* Les Assises ont encore retenu et discuté :

- Le manque de transparence de l'usage de l'argent dans le fonctionnement du sport, surtout lorsqu'il s'agit de l'argent du contribuable.
- La disparité que ressentent les citoyens devant les budgets différents accordés à la pratique sportive par les régions et les communes.
- L'importance réaffirmée de l'EPS à l'école, et du sport scolaire et universitaire non intégré dans les horaires obligatoires.
- L'urgence d'une réflexion sur l'efficacité, le coût, la transversalité des formations de filière sportive, et d'une recherche d'équivalence et de passerelles pour accéder à des métiers du sport très divers.
- La nécessité que soient précisés, par la future loi sur le sport et les décrets d'application, les niveaux de qualification et les compétences requises, notamment relatives à l'intégrité de la personne et aux exigences éducatives et culturelles, de ces emplois.
- Le déséquilibre de la médiatisation, excessive pour certains sports (obligatoirement les plus riches) et dramatiquement insuffisante pour d'autres, inévitablement les plus pauvres. Comment compenser la seule loi du marché médiatique ?

.../...

.../...

* Les Assises ont mis en évidence, en invitant la Ministre des Sports à intervenir dans ses débats, la notion d'intérêt général que le sport porte en lui par son influence sur la santé, le social et la culture d'une nation. C'est dans cette logique que doit être défini, reconnu et officiellement soutenu le bénévolat, que les A.N.S. considèrent comme la base de la vie associative.

Ceci implique pour l'Etat la mise en place des moyens de formation et d'actualisation des connaissances pour renforcer les compétences de ces bénévoles et rechercher, dans l'intérêt général des pratiquants, la complémentarité avec les professionnels du service public d'Etat et des collectivités territoriales.

* Des mesures législatives et réglementaires favorisant l'exercice du bénévolat au lieu de le pénaliser comme trop souvent aujourd'hui.

Un problème est repris à chaque session des A.N.S. : **la concertation**. Les gouvernements se succèdent et pourtant tout reste encore à construire. Dirigeants, éducateurs, animateurs du sport de base, responsables d'associations sportives ou de jeunesse et d'éducation populaire ont toujours le sentiment de ne pas être reconnus en référence à ce qui fait la spécificité de leurs activités. Lorsqu'ils ont la possibilité de prendre la parole, ils perçoivent rarement les effets de leurs interventions sur les décisions concernant l'évolution de la politique sportive.

Marie-George BUFFET, Ministre de la Jeunesse et des Sports, le reconnaît dans son intervention *"les lois peuvent être un élément fort de développement d'une pratique sportive qui réponde bien aux besoins des hommes et des femmes de ce pays, si elles sont construites avec les acteurs et les actrices de terrain... Je suis pour la démocratie participative dans le sport, mais à ce niveau il y a encore beaucoup d'efforts à faire"*.

Le chantier de la nouvelle loi pour la démocratisation des activités physiques et sportives étudie la mise en place d'un Conseil National des APS (CNAPS). Déjà prévu dans la loi de 1984 il n'a jamais été constitué.

Les Assises, depuis leur naissance, expriment le besoin de concertation. Par leur expérience, elles peuvent contribuer à la mise en place, à tous les niveaux, de structures de concertation.

* En conclusion, les A.N.S. de 1998, en raison des dangers qui menacent la culture du sport, constatent qu'il ne suffit plus de se poser des questions, mais qu'il est urgent d'y répondre et de trouver des solutions adaptées.

Dans l'immédiat le collectif de pilotage des A.N.S. propose aux différents acteurs de terrain, du niveau local au niveau national, deux pistes de travail :

- Le chantier de la nouvelle loi pour répondre au besoin de cohérence exprimé lors du rassemblement de Lille.
- La vie associative sportive en relation avec les Assises Nationales de la Vie Associative.

**Le collectif de pilotage
Février 1999**

Brèves

1. L'après-midi séminaire du 24 Novembre 1998 a réuni 50 participants intéressés par le thème "Dopage et société" : Michel RIEU (médecin) et Lucien SEVE (philosophe) ont apporté leur contribution.

Un document synthèse a été réalisé et peut être adressé à ceux qui sont intéressés (en faire la demande auprès des ANS à Lille).

2. Les ateliers actuels.

Plusieurs thèmes vous sont proposés :

- Sport marchand / sport non-marchand (économie et société). Poursuivre le débat amorcé avec la table ronde de Lille.
- Enseignements / formation.
- Sport, jeunesse, éducation populaire.
- Ethique, dopage, société.
- Santé et sport.
- La loi sur le sport (3^e version)

Le principe : ceux qui souhaitent s'organiser en groupe de travail se font connaître ; le collectif de pilotage les aidera à entrer en contact et à se réunir.

Un premier atelier a commencé à fonctionner sur le thème : *projet de nouvelle loi sur le sport et société* : service public et concertation.

Il a pas mal de pain sur la planche en ce mois de Mai : après une longue période de silence et de secret (depuis Novembre 1998) le "dernier" projet est soudain sorti en Mars, suscitant une levée de boucliers sur le plan national.

Un mois plus tard (fin Avril) nouvelle version, reprenant, elle, les observations des diverses composantes du mouvement sportif... avec encore quelques manques et faiblesses. Suite au prochain numéro !

3. La plaquette "Cahier des ANS" est à la disposition de tous les participants par l'intermédiaire des organisations qui ont préparé le rassemblement (voir ci-contre).

4. Le troisième manifeste. Il est le fruit d'une discussion prolongée entre les membres du collectif de pilotage. Depuis leur naissance, les ANS expriment le besoin de concertation. Ce 3^e manifeste réaffirme la nécessité de mettre en place, à tous les niveaux, de structures adaptées pour passer de la consultation à la concertation.

5. Constitution d'un réseau de correspondants locaux ou départementaux. Ceux qui sont intéressés peuvent, dès maintenant, se faire connaître (écrire aux ANS à Lille).

6. Assises nationales de la vie associative (20 - 21 Février 1999). Les ANS ont participé.

Plusieurs membres du collectif de pilotage ont été invités aux travaux.

Nous prévoyons bien sûr de tirer les enseignements de ce rassemblement, auquel assistaient également beaucoup des associations qui animent les ANS.

LE CAHIER EST DISPONIBLE

Le cahier des 3^e ASSISES NATIONALES DU SPORT fait une analyse et une synthèse des travaux en ateliers et carrefours et des différents débats, hors les troisième et quatrième tables rondes, reprises presque in extenso afin de ne pas perdre la spontanéité des échanges.

La relecture et la synthèse ont été réalisées par Claude Sobry, Professeur à l'Université de Lille 1, aidé de Robert Denel, Professeur à l'Université de Lille 2.

Vous y trouverez un bref historique des ANS depuis leur création, puis les mots de bienvenue des partenaires locaux et le point de vue de trois personnalités (journaliste, universitaire, sociologue) sur "l'état du sport dans la société", et la synthèse des travaux.

Si les amorces d'une cohérence possible du Sport et de la Société on pu voir le jour, la cohérence, elle, n'est pas pour demain, l'actualité le démontre. Il nous semble aussi, cependant, que chaque participant est reparti satisfait des interventions, des échanges riches et de qualité dans et hors travaux.

Pour terminer, le cahier des ANS décrit l'intérêt de poursuivre les travaux de Lille. Et pourquoi pas un 4^e rassemblement ?

Remerciements sincères à la ville de Lille, et à son service communication, qui a contribué à l'impression de ce cahier.

40 F + port aux ANS. Gratuit pour les participants (enveloppe 21 x 29,7 timbrée à 21 F, merci).

POUR DES ASSISES PERMANENTES

Le 14 Novembre 1998, à Lille, à la fin des travaux des 3èmes Assises Nationales du Sport, deux idées s'entrechoquaient dans nos têtes

1. **Une conviction** : le besoin de continuer les ANS existe et motive les 500 participants.

2. **Une question** : comment faire ? Comment passer d'une activité centrée sur la préparation, tous les 3 ou 4 ans, d'un rassemblement, à une activité plus permanente ?

Le besoin de faire vivre "un espace ANS" grandit en regard de la complexité des problèmes à résoudre. On ne peut pas se contenter d'alerter, en passant d'un rassemblement à un autre.

Il faut aussi construire, au quotidien, des réponses aux problèmes posés par le **besoin d'étude, de concertation et d'intervention.**

Depuis Lille, le Collectif de pilotage s'est réuni cinq fois. Douze membres participent de façon régulière. Une journée a été organisée le 23 Janvier 1999.

Sur le terrain, les initiatives sont nombreuses, dans les villes (les OMS) les départements et les régions, sur des thèmes qui confirment bien le besoin de consultation, de rassemblement et de réflexion de **tous** les acteurs de la vie sportive : le chantier du sport est loin d'être terminé...

Qu'avons-nous fait (entre le 14 Novembre et le 15 Mars 1999) ?

Nous avons :

- **Engagé** la réalisation d'un cahier ANS rendant compte des travaux des trois journées à Lille ⁽¹⁾.

- **Discuté** des enseignements du rassemblement et rédigé un nouveau manifeste.

- **Poursuivi** les contacts avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le CNOSEF.

- **Organisé**, le 24 Novembre 1998, une séquence sur le thème "Le dopage et la société" (quelle cohérence pour l'action antidopage?).

- **Réalisé** la lettre ANS.

- **Clarifié** le fonctionnement en distinguant trois "branches" :

... *le Collectif de pilotage* (une équipe de 20 personnes volontaires, associées sur la base d'une motivation commune).

... *le Comité national des ANS* (regroupement de toutes les organisations qui décident d'apporter leur contribution).

... *les personnes ressources* (universitaires, chercheurs) intéressées pour apporter leur concours.

Rappelons que les ANS ne sont pas une organisation structurée selon le mode habituel. Il s'agit d'un réseau reposant sur la volonté de ceux qui s'engagent et s'auto-organisent pour faire ce qu'ils décident ensemble.

Il n'y a pas "d'appareil administratif", de permanents. Tout repose sur le bénévolat, le contrat moral, le partenariat avec les villes organisatrices des rassemblements et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Qu'allons-nous faire au cours de l'année 1999 ?

1. **Organiser** un "mini-rassemblement" de type intermédiaire, pour faire le point et approfondir un thème.

Voir au verso les grandes lignes du programme prévu.

2. Pour le préparer, mettre en route des ateliers (groupes de travail) pour continuer, sur des thèmes d'actualité, à discuter de la relation sport et société (quelle cohérence).

3. Mettre en route un réseau des correspondants locaux et départementaux (intéressés pour être en relation avec le collectif de pilotage) recevoir des informations, réagir, préparer des initiatives.

Nous vous rappelons notre boîte à lettre : "ANS 180, avenue Gaston Berger - 59000 Lille". Ecrivez-nous pour nous faire part de vos réactions.

Pensez-vous, comme nous, qu'il faut faire vivre des **Assises permanentes du sport, pour une société humaniste ?**

Comité National des Assises Permanentes du Sport
180, av. Gaston Berger 59000 LILLE
(03.20.58.91.60.)

LE CALENDRIER

Le Collectif de pilotage s'est réuni le Jeudi 6 Mai 1999. Il a :

- discuté de la perspective d'une nouvelle loi sur le sport, du point de vue des ANS. Le texte de l'avant-projet en cours d'élaboration doit être soumis à l'examen des différents ministères concernés (Education Nationale, Intérieur, Culture...) pour entrer ensuite dans la phase parlementaire à partir du mois d'Octobre.

Le Collectif s'est fixé deux objectifs :

1. Elaborer un point de vue ANS "général" sur l'état actuel du projet.
2. Recenser les remarques, les critiques, les propositions élaborées, dans leur domaine spécifique, par les différentes organisations qui se regroupent au sein des ANS.

Les prochaines réunions (2 et 17 Juin) permettront de faire le point de cette activité.

- mis au point le cadre de la Rencontre nationale ANS de Novembre 1999 (traditionnellement, c'est en Novembre que les ANS se réunissent, soit en séminaire, soit en rencontre nationale de toutes les organisations).

Rencontre nationale Vendredi 19, Samedi 20 Novembre 1999 à Lille

Objectif

Procéder à un approfondissement collectif de questions d'actualité en partant du thème :

Nouvelle loi et perspectives

- ◇ Reconnaissance, formation, qualification des animateurs et éducateurs sportifs bénévoles et professionnels
- ◇ Concertation Pouvoirs Publics / mouvements associatifs et CNAPS (Conseil National des Activités Physiques et Sportives)
- ◇ Contexte européen et évolution des APS.

Déroulement

Vendredi 19	10 h. 30 Accueil
	11 h. 00 Ouverture des travaux
	12 h. 30 Repas
	14 h. 30 1ère séquence
	17 h. 00 2ème séquence
	19 h. 30 Repas. Soirée libre

Samedi 20	09 h. 00 3ème séquence
	11 h. 00 4ème séquence
	12 h. 30 Repas

Fin de la rencontre

Participation Cette rencontre est organisée à l'intention de toutes les organisations et de tous les "individuels" qui s'intéressent à l'activité des ANS.